

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime,
relatif à la publication des décisions de rétrocession

Numéro unique pour tous les services de la Safer Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

SIÈGE SOCIAL

10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624 €
RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie 16/05/2025 	Date d'envoi par la SAFER : 13/05/2025
---	---	---

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RS 31 24 0027 01

Parcellaire : Lherm (31) :

- VILLIERES : H0349 / H0352 / H0353 / H0354 / H0357 / H0358 / H0359 / H0360 / H0361 / H0362 / H0363 / H0364 / H0365 / H0366 / H0476

Superficie totale du dossier : 17 ha 38 a 47 ca

Attributaire : SCEA ANTONIAZZI représentée par Monsieur Fabien CAILLIE

Motivation du choix :

L'attribution de ce bien, via une rétrocession à bailleur, contribue au maintien en place de l'exploitant, en production grandes cultures, M. Christophe PAGES (52 ans), titulaire sur ces parcelles d'un bail de carrière, valorisant une SAUP de 290 ha, conformément aux articles L 141-1 et L 111-2 du CRPM.

Cette attribution permet de maintenir et de développer les productions agricoles.

Conditions financières : 107 520,00 € TTC